

ADMINISTRATION

AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES ET ÉTABLISSEMENTS SOUS TUTELLE

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES
ET DE LA SANTÉ

Arrêté du 1^{er} février 2013 modifiant l'arrêté du 25 juin 2010 relatif à la nomination des membres du conseil de surveillance de l'agence régionale de santé de Poitou-Charentes

NOR : AFSZ1330050A

La ministre des affaires sociales et de la santé,
Vu le code de la santé publique, notamment ses articles D. 1432-15 à D. 1432-17 ;
Vu le décret n° 2012-1286 du 22 novembre 2012 relatif aux conseils de surveillance des agences régionales de santé, notamment son article 3 ;
Vu l'arrêté du 25 juin 2010 relatif à la nomination des membres du conseil de surveillance de l'agence régionale de santé de Poitou-Charentes, modifié en dernier lieu par l'arrêté du 11 juin 2012,

Arrête :

Article 1^{er}

Dans l'article 1^{er} de l'arrêté du 1^{er} février 2010 susvisé (membre nommé au titre du *c* du 1^o de l'article D. 1432-15-I, représentant de l'État), au lieu de : « Mme Christiane BARRET, préfète des Deux-Sèvres », lire : « Le préfet des Deux-Sèvres ».

Article 2

Sont nommés membres du conseil de surveillance de l'agence régionale de santé de Poitou-Charentes :

1. Au titre du *b* du 2^o de l'article D. 1432-15-I (membres des conseils ou conseils d'administration des organismes locaux d'assurance maladie) :

M. Jacky DEVERRIERE, titulaire, désigné par le Mouvement des entreprises de France, en remplacement de M. Paul-François ARRIGHI.

2. Au titre du *a* du 4^o de l'article D. 1432-15-I (représentants d'associations de patients) :

M. Bernard COUTURIER, titulaire, en remplacement de M. Roger GAILLARD.

Article 3

Participent au conseil de surveillance de l'agence régionale de santé de Poitou-Charentes, avec voix consultative, en qualité de représentants du personnel, désignés par le comité d'agence :

Mme Isabelle GOYAUD, suppléante de Mme Anouck LACOMBE.

Mme Véronique CARRENO, suppléante de M. Marc LAVOIX.

Article 4

Le secrétaire général des ministères chargés des affaires sociales est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* des ministères chargés des affaires sociales.

Fait le 1^{er} février 2013.

MARISOL TOURAINE